



Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Vaucluse

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE
SERVICE PROSPECTIVE ET
SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

Dispositif en faveur de la culture

Volet 3 : Soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle

Parcours Danse

Délibération n° 2019-436 du 22 novembre 2019

DOSSIER DE CANDIDATURE

PROJET PARCOURS DANSE 2024 / 2025

Demande reçue le :

TITRE DU PROJET

Nom de l'école Education prioritaire (REP, REP +)

Circonscription Ville

Adresse postale

Nom et prénom du directeur

Courriel

Téléphone fixe Téléphone portable

Classe(s)	Nom, prénom et coordonnées de l'enseignant(e)s				Nombre d'élèves
	Nom	Prénom	Téléphone portable	Courriel	

Période du projet du a u

NB : Le projet peut se dérouler entre septembre et début décembre 2024 OU entre janvier et juin 2025. Les projets à cheval sur les 2 années civiles seront refusés.

Après la validation du comité technique il sera nécessaire de recenser le projet sur ADAGE.

Nbre de séances Module de séances, dont : heures de pratique

Jours

Horaires

Lieux de pratique

Transport éventuel

LE PROJET DE L'ÉCOLE

Descriptif sommaire du projet (rappel du titre, déroulement ...)

Les objectifs du projet

(par exemple liens avec le socle commun, la danse, les acquis liés au PEAC : connaissances, pratiques, rencontres ...)

BUDGET DU PROJET

DEPENSES		RECETTES	
Intervention artistique Nombre d'heures d'ateliers h x 70 € TTC	€	Etablissement scolaire (coopérative,...)	€
Déplacements km A/R x 0,32 € (1)	€	Département de Vaucluse	€
TOTAL	€	TOTAL	€

CO-FINANCEMENT(S) DU PROJET

Mairie, DAAC, Association des Parents d'élèves, autres partenaires. **Les projets co-financés par des associations bénéficiant d'un soutien du Département seront jugés irrecevables.**

Nom du co-financeur n° 1 :

Adresse postale complète :

Courriel :

Téléphone :

Nom du responsable :

Fonction du responsable :

Nom du co-financeur n° 2 :

Adresse postale complète :

Courriel :

Téléphone :

Nom du responsable :

Fonction du responsable :

Nom du co-financeur n° 3 :

Adresse postale complète :

Courriel :

Téléphone :

Nom du responsable :

Fonction du responsable :

INTERVENANT(E)

Nom et prénom de l'intervenant(e)

Diplôme

Auto-entreprise

Compagnie

Adresse postale

Courriel

Téléphone fixe

Téléphone portable

Site Internet

Note d'intentions artistiques et pédagogiques en concertation avec l'intervenant.e

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Autres activités artistiques de l'intervenant(e)

(enseignement : dans quel établissement, création : nom, brève description, ...)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ressources pédagogiques complémentaires

	<input type="checkbox"/> Utilisation des ressources pédagogiques mises à la disposition par le Département (lesquelles) <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Mallette danse<input type="checkbox"/> Expo-danse<input type="checkbox"/> Mallette cirque
--	--

Validation de l'IEN de circonscription

Avis technique du département
<input type="checkbox"/> avis favorable
<input type="checkbox"/> avis défavorable

L'ensemble des documents est à transmettre au Département et à la DSDEN, au format numérique, en respectant **les modalités et le calendrier définis en page 6.**

PROJET PARCOURS DANSE 2024 / 2025

A. PRINCIPES

Dans le cadre de sa politique culturelle, le Conseil départemental de Vaucluse a adopté un « Schéma Départemental Patrimoine et Culture 2019-2025 » assorti d'un dispositif en faveur de la culture qui délimite le cadre de ses interventions. Le volet 3 du dispositif « Soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle » précise les modalités d'accompagnement :

♦ PARCOURS DANSE

**Action portée en lien avec l'Education Nationale, qui se décline autour de 3 axes :
la pratique, le rapport à l'oeuvre, la culture (ressources).**

Ce programme s'adresse aux élèves des cycles 1, 2, 3 et 4 des écoles publiques et collèges en zone rurale, au Réseau Education Prioritaire, aux élèves en situation de handicap (ULIS), tout en veillant au maillage du territoire. Il incite les établissements scolaires à faire sortir les élèves de l'école et favoriser la circulation d'ateliers chorégraphiques entre les établissements et les différents lieux de vie (lieux de diffusion, espace public, maison de retraite, ...). Grâce à des ateliers communs, des passerelles peuvent être facilitées entre les établissements de cycles différents d'un même bassin de vie. Le dispositif souhaite également favoriser la transversalité entre la danse et d'autres disciplines artistiques ou entre la danse et les enseignements généraux.

Une majorité des intervenants du Parcours Danse sont professeurs au sein d'établissements d'enseignement spécialisé (territoriaux, labellisés).

B. MODALITES

- Mise en relation avec les intervenant(e)s en danse du dispositif Parcours Danse et accompagnement
- Prise en charge de 50 % des interventions et des déplacements des intervenant(e)s par le Département
- Prise en charge des 50 % restants des interventions et des déplacements des intervenant(e)s par l'établissement scolaire
- Confère le Guide pratique pour monter un projet Parcours Danse en Vaucluse

Toute proposition hors délai ou incomplète sera jugée irrecevable. Autant que possible il est souhaitable que les porteurs de projet sollicitent la chargée de mission qui peut se déplacer pour présenter le dispositif, ses modalités et ses objectifs.

**APRÈS VALIDATION L'IEN DE CIRCONSCRIPTION
RENVOIE LE DOSSIER AVANT LE 15 mars 2024 MINUIT**

par voie électronique à jocya.caille@vaucluse.fr et marco.poletto@ac-aix-marseille.fr

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE
Direction Patrimoine et Culture
Service Prospective et Soutien aux acteurs culturels**

**Pour tous renseignements contacter Julie Spiewak, chargée de mission médiation
au 04 90 16 14 97 julie.spiewak@vaucluse.fr**